

Arrêté n° AG-89-2024 fixant la liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur au titre de la promotion interne dérogatoire pour les fonctionnaires exerçant la fonction de secrétaire général de mairie dans les communes de moins de 2 000 habitants.

Le Président du Centre de Gestion de l'Indre,

Vu le code général de la fonction publique, article L523-1 et suivants,
Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
Vu la loi 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie,
Vu le décret n° 2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie,
Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux et notamment les articles 8 et 12,
Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des commissions administratives paritaires,
Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,
Vu l'arrêté n° AG-105-2020 du 30 décembre 2020 fixant les lignes directrices de gestion relative à la promotion interne des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre, modifié par l'arrêté 15-2022 du 10 mars 2022,
Vu l'arrêté n° AG-21-2023 du 20 mars 2023 ajustant les lignes directrices de gestion du Centre de Gestion pour la promotion interne, s'agissant des modalités de dépôt des dossiers,
Considérant l'examen effectué par le Président du Centre de Gestion des dossiers des fonctionnaires proposés par les autorités territoriales des collectivités affiliées au Centre de Gestion de l'Indre,

ARRÊTE :

Article 1 : La liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur au titre de la promotion interne dérogatoire pour les fonctionnaires exerçant la fonction de secrétaire général de mairie dans les communes de moins de 2 000 habitants est établi comme suit :

Par ordre alphabétique des agents :

Aurélie ANTIGNY-BAILLY
Sylvie BALLEREAU
Catherine BARRET
Céline BAUDIN
Arnaud BILLARD
Vanessa BIONNIER
Sandrine BLONDET
Isabelle BOURDAA
Marie-Pierre BOUSSOT-POULET
Sophie BRISSET
Séverine CAMPEOTTO

Céline DUVAL
Béatrice CHENET
Isabelle COUPRY
Claudine DE BRIDIERS
Valérie DÉCOUX
Lucie DEFLESSEL
Virginie DELAVEAUD
Catherine DHUMEAUX
Patricia DORVAL
Agnès DUCOUSSET
Magaly DUDEFFEND
Corinne DUPEUX
Nelly FABILOUX
Isabelle FEIGNON
Marie-France GILLIER
Sandrine GILQUIN
Geordie GIRAUD
Catherine JUBERT
Caroline LAFOUX
Pascale LALANDE
Solange LAMAMY
Isabelle LEFEBVRE
Laetitia LOPEZ
Maria LUYSSSEN
Aurélie MAGDELAINE
Christelle MERCIER
Nadia MOREAU
Catherine MOREAU LAURENT
Aurélie PETIPEZ
Nadège PIOFFET
Evelyne PLISSON
Florence SOUBRAS
Cécile TETE
Nadine GAUTHIER
Stéphanie VERRAËS

Article 2 : La date d'effet de la présente liste est fixée au 9 décembre 2024.

L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

La durée de validité est de 2 ans et peut être renouvelée une troisième et une quatrième année.

Article 3 : Le Président du Centre de Gestion de l'Indre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Indre pour contrôle de légalité, ampliation sera affichée dans les locaux du Centre de Gestion, notifié aux agents inscrits sur la présente liste, transmis aux Collectivités et Établissements Publics de l'Indre et à l'ensemble des Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Envoyé en préfecture le 04/12/2024

Reçu en préfecture le 04/12/2024

Publié le

04/12/2024



ID : 036-283600138-20241204-89_2024-AI

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa transmission.

Fait à Châteauroux, le 4 décembre 2024

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION
DE L'INDRE



A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to read 'X. Elbaz'.

Xavier ELBAZ